

ENTRE SOCIETE CIVILE ET SOCIETE POLITIQUE

Jacques LEVY
Géographe
Chercheur au CNRS (STRATES/Paris 1)
Professeur à l'Institut d'Etudes
Politiques de Paris

Si l'on tente d'identifier les acteurs qui marquent le plus fortement l'échelle mondiale, on rencontrera, et sur ce point tout le monde semble à peu près d'accord, les firmes et les Etats. Deux questions se posent toutefois — et là les réponses peuvent diverger davantage.

- 1 /Comment ces deux types de processus, ces deux logiques différentes s'articulent-ils ?

- 2 /Le couple firmes/Etats épuise-t-il la réalité de l'espace mondial contemporain ?

En essayant de répondre à ces questions, on constate qu'elles sont indissociables et que ce qui se passe à l'échelle mondiale renvoie à un cadre plus large que j'appellerai *société civile mondiale*. Il s'agit de l'un des quatre systèmes qui animent et produisent la mondialité actuelle.

Le réseau-monde : une société civile.

Dans une première approche, unidimensionnelle, on pourrait être tenté de se représenter l'articulation firmes/État comme un ensemble, l'économie-monde, dans lequel le premier acteur définirait l'échelle et la logique d'ensemble et le second constituerait un sous-ensemble et une sous-logique : l'espace économique serait composé de lieux, les Etats, qui y joueraient un rôle, certes variable, mais avant tout défini par leur appartenance à la logique globale de l'économie-monde.

Je propose de dépasser cette approche, en fonction de trois arguments :

- a/ les logiques de firmes et de l'État sont largement contradictoires ; elles ont notamment pour effet de définir des espaces de types différents ;

- b/ les différenciations de l'espace économique ne respectent pas les limites des Etats ;

- c/ l'économie n'est que l'une des composantes d'un processus de contournement et de relativisation de la partition interétatique de la planète.

L'agonie de *l'imperium*.

On peut repartir de l'opposition que fait Fernand Braudel entre "économie-monde" et "empire-monde". Des auteurs tels que Eric Hobsbawm ou Paul Kennedy ont insisté sur le prix de l'empire, et notamment de sa territorialité rigide, à la fois d'un point de vue externe, géopolitique (ce territoire doit être défendu indépendamment de ce qu'il rapporte) et interne, politique (les pressions vers l'égalisation des situations sont à terme inéludables). La logique de *l'imperium*, qui associe le prédatif et le productif, le territoire et le réseau, le modèle étatique et le modèle monétaire a montré ses limites dès la fin du XIXe siècle. La *manière* américaine de "dominer le monde" s'inspire déjà partiellement de ce constat, mais partiellement seulement car, jusqu'à 1975 pour le monde extérieur, encore aujourd'hui pour son *backyard* latino- américain, les Etats-Unis n'excluent nullement le recours à la force pour défendre leurs "intérêts vitaux".

Cette culture impériale n'a donc pas complètement disparu, et moins encore dans les métropoles des anciens empires européens. Elle a conservé une justification (un *justificatif*, pourrait-on dire) avec le complexe militaro-industriel, dont le poids économique n'est négligeable dans aucun pays développé. Mais ce sous-système est aujourd'hui tiraillé entre deux tendances qui le contraignent à un croissant grand écart. D'un côté, l'idée selon laquelle l'indépendance d'une défense impose l'indépendance des industries d'armement n'a pas disparu, d'autant qu'elle peut être soutenue par des gens "intéressés" (patrons et syndicats habitués à voir descendre la manne publique, responsables politiques des villes-arsenaux). Mais, de l'autre côté, deux arguments très forts s'imposent chaque jour un peu plus : le premier, c'est que le protectionnisme, ici comme ailleurs, nuit à la qualité des produits, et les Français l'on constaté avec surprise durant la guerre du Golfe, lorsque leur armée a presque dû racler les fonds de tiroir pour aligner des systèmes d'armes technologiquement supérieurs à l'adversaire irakien ; plus généralement, et c'est le second argument, l'affaiblissement de la *fongibilité* de l'action militaire (pour reprendre le mot de Joseph S. Nye et de l'école néo-idéaliste américaine) inscrit l'investissement dans les armements dans une entreprise à rendements gravement décroissants, dans un monde où même ceux qui voient l'accomplissement d'un État en termes de "puissance" (par opposition à la "richesse" ou au "bien-être") ne peuvent nier que les "grandes *puissances*" ne se font plus la guerre. "Maintenir l'ordre" dans les dictatures africaines paraît à beaucoup un objectif de plus en plus vain et, lorsqu'il s'agit « d'opérations de

police" à fondement éthique permettant une légitimation internationale, celle-ci s'oppose par définition à la logique de l'intérêt qui fonde toute posture géopolitique. C'est cette contradiction que l'on a vu éclater à travers les frictions Joxe/Kouchner lors de l'engagement français en Somalie, à la fin de 1992.

La fin du *jus sanguinis* pour les entreprises.

Disant cela, je ne prétends nullement que les Etats ne seraient pas des acteurs de premier plan dans l'économie mondiale. Ce que je pense, c'est que les Etats sont contraints d'abandonner leur approche traditionnelle, géopolitique, dans leur manière d'aborder l'économie. En tant qu'il se propose de défendre les intérêts économiques de la société qu'il représente, l'État ne peut plus considérer métaphoriquement les firmes qui ont leur état-major sur son sol comme autant de détachements armés partant à la conquête du monde. Comme l'ont montré Richard O'Brien ou Elie Cohen, il est de plus en plus difficile de définir la nationalité d'un produit et d'une firme. Et, plus l'on s'éloigne du modèle classique de l'industrie d'armement, moins il est évident qu'une société tire avantage de l'expansion internationale des firmes qui sont nées en son sein. Pour différents types de raisons qui ne tiennent pas toutes au protectionnisme du pays d'accueil, il est de plus en plus difficile de concevoir un changement d'échelle fondé sur les seules exportations. Se développer implique se délocaliser, ce qui a forcément des conséquences négatives pour l'emploi dans le pays d'origine. Je me situe ici dans le contexte de pays à caractéristiques macroéconomiques comparables qui réalisent entre eux l'essentiel de leurs échanges dans des conditions de relatif équilibre, c'est-à-dire le *Centre* (la "Triade" + quelques annexes situées dans l'hémisphère Sud) qui représente 90% du commerce international. Dans ce cadre, la nécessaire adaptation des produits aux marchés locaux (le cas de l'automobile me semble à cet égard d'une grande pureté expérimentale) impose tôt ou tard le transfert d'emplois de conception vers les lieux de production. Finalement, les habitants d'un territoire voient leurs intérêts de travailleurs et de consommateurs se rejoindre : il faut attirer sur place des entreprises "étrangères" et considérer a contrario la nécessité de l'expansion des entreprises "locales" : si elles s'écroulent, les dégâts seront pires là où elles emploient beaucoup de monde. Dans ce jeu, les *gouvernements* (et non plus, dès lors, les *Etats*) sont conduits à ne plus soutenir les mêmes acteurs économiques. Les tenants de *l'imperium* se trouvent en porte-à-faux (le cas du PDG de Peugeot est significatif à cet égard)

et sont marginalisés face à ceux, qu'il soient "de souche" ou "accueillis", qui contribuent, d'une manière ou d'une autre à satisfaire les demandes sociales en matière d'emploi et de productions. Le "droit du sol" tend donc à l'emporter sur le "droit du sang".

La métrique des réseaux.

Le passage du rôle d'État géopolitique à celui de gouvernement local contribue à inscrire les sociétés dans les hiérarchies des espaces de développement. Ces espaces, on l'admet généralement aujourd'hui, sont plus efficacement repérables comme réseaux que comme territoires. Le primat d'une organisation topologique plutôt que topographique constitue un défi à la partition territoriale interétatique de la planète. Il est vrai que ce découpage constitue l'un des opérateurs de différenciation du réseau et produit des "sommets" tout à fait essentiels. Le basculement, dès que l'on franchit la frontière, d'un grand nombre de réalités de politique économique mais aussi de rapports sociaux et, plus généralement, de modes de représentation et d'action fondateurs de la vie en société possède un effet structurant majeur sur l'allure des réseaux mondiaux. Le territoire des Etats, parce qu'il recoupe souvent un système social, doté de fonctions "complètes" et des interactions entre ces fonctions se comporte dans le réseau mondial comme un espace à distance interne nulle, comme un *lieu*, que les flux économiques doivent prendre en compte, *épouser* pour en profiter.

Cependant les sociétés-Etats n'ont pas le monopole de la *topogenèse*. Il existe des échelles pertinentes pour le découpage de sociétés à différents niveaux, du local au mondial. Une ville ou une région peuvent présenter un tissu économique, des rapports sociaux, un champ politique, une configuration spatiale originaux, qui les distinguent de leurs voisines. De même les associations régionales, même si, comme la CE, elles demeurent à dominante confédérale, créent incontestablement un échelon nouveau. Au-delà, rien n'oblige l'espace économique à sélectionner une société, fût-elle de taille réduite, dans son ensemble. On cite souvent, à juste raison, le cas de São Paulo comme exemple de la différence entre métrique territoriale et métrique réticulaire : d'un quartier à l'autre on passe d'un centre très actif à une périphérie nettement exclue. Or on retrouve ce phénomène ailleurs, chaque fois que des processus de localisation lisent avec une précision, parfois chirurgicale, les différenciations de l'espace préexistant. Cela se produit dans les choix entre gradients d'urbanité (du centre-ville à l'infra-urbain) mais aussi dans la

fabrication d'une configuration *ad-hoc* ("mésotopique", aurait dit Michel Foucault) plus ou moins détachée du reste de l'espace social, comme dans les différentes variantes de zones franches.

En somme, si le réseau-monde n'ignore pas les Etats, le rôle propre de ceux-ci doit être à plus d'un titre relativisé.

Quand les externalités font loi.

J'éprouve une réticence croissante à utiliser l'expression "économie- monde" pour désigner ce système de réseaux hiérarchisés de centres et de périphéries que je viens d'évoquer. Il m'apparaît en effet que ce vocable tend à restreindre le contenu des phénomènes décrits. Cette objection se comprend d'autant mieux si l'on adopte, comme je le pense nécessaire, une conception *non "matérialiciste"* et *non économiciste* de l'économie. Cela signifie d'une part que la distinction entre matériel et immatériel est jugée pour l'essentiel non pertinente pour traiter les phénomènes de société et que, dans le couple réel/représentation, qui a, lui, une certaine efficacité heuristique, il ne saurait être question de donner un primat explicatif au pôle "réel". Cela signifie d'autre part que l'économie, définie comme le champ des productions monétaires (ou proto-monétaires) des sociétés, est conçue horizontalement par rapport aux autres dimensions du social et que la science économique ne dispose pas d'un pouvoir explicatif supérieur à celui des autres sciences sociales. Cette option résulte non d'un choix *a priori*, mais d'une analyse *a posteriori* de l'intérêt relatif des différentes théories du social.

Dans cette perspective, on peut avancer l'hypothèse que l'on est en présence d'un système qui n'est pas seulement économique, mais qui comprend un grand nombre de réalités irréductibles à l'économie. C'est en ce sens que je propose l'expression de *société civile*, pas tant pour l'opposer comme Hegel à l'État, mais pour la distinguer de la *société politique*. Autrement dit, il existe une société mondiale en réseau porteuse d'une grande complexité mais à laquelle manque un élément décisif : la fonction politique.

Partons de ce qui est perçu actuellement dans les pays du Centre comme une "crise" : faible croissance, chômage élevé, fragilité des entreprises et des systèmes financiers. La discussion sur l'origine des taux d'intérêt élevés, qui caractérise également cette conjoncture, débouche sur deux types d'explications : la crise de liquidités liée à la disparition des marges de manœuvre de l'épargne et des budgets ; la réévaluation par les acteurs des risques financiers. Ces deux causes sont liées, la seconde étant en partie l'effet

de la première, mais toutes deux renvoient plus profondément à une situation inédite dans le rapport des agrégats macroéconomiques avec leur environnement. On se trouve en effet dans une configuration doublement "classique" :

- *L'avantage absolu* (de Smith), fondé en l'occurrence sur les bas salaires permet aux pays en cours d'industrialisation de concurrencer victorieusement la production banale des pays riches. Il s'agit d'un phénomène de masse puisque les nouveaux venus représentent d'ores et déjà plus d'un demi-milliard d'habitants en Asie et en Amérique, deux milliards ou deux milliards et demi demain peut-être si l'inclusion chinoise se confirme et si celle de l'Inde se précise. Certains ont évalué à une fourchette de dix à vingt millions le nombre d'emplois ainsi détruits au Centre.

- *L'avantage comparatif* (de Ricardo) s'applique particulièrement à des situations de concurrences entre acteurs complexes (conglomérats, formations sociales, Etats) possédant une dotation en facteurs comparables mais poursuivant des stratégies ou agissant dans des contextes différents. Or l'interpénétration des économies du Centre, progresse à un rythme de six à vingt fois plus rapide (selon les indicateurs retenus) que la croissance, pose la question de l'avantage comparatif à une échelle considérablement élargie. Cela se traduit par une volatilité des situations et à une turbulence des actions. Surtout cela impose une évaluation extrêmement précise et en temps réel des paramètres qui composent le tableau de bord de la structure concernée.

Ces deux processus ne sont certes pas totalement indépendants : ils concourent tous deux à l'intégration des flux économiques mondiaux. Ils s'inscrivent toutefois dans deux temporalités distinctes dont la rencontre est, à l'échelle de la décennie ou du demi-siècle, partiellement fortuite. La seule inclusion de nouveaux acteurs aurait pu être gérée en diminuant le rythme des investissements de manière à opérer une sortie plus indolore du régime fordiste. Inversement, la seule interpénétration des acteurs du Centre aurait pu être adoucie par la mobilisation des derniers feux allumés par l'écoulement de produits banals. La simultanéité des deux mutations crée une tension difficile à maîtriser et est probablement à l'origine de la crise des flux financiers productifs que nous connaissons.

Mais quels sont les déterminants de ce double scénario ?

D'un côté, on trouve l'histoire des pratiques et des représentations économiques différente en Occident et en Asie orientale, la diffusion et l'adaptation du "modèle" japonais, plus généralement les différentes manières dont les individus et les groupes pensent et vivent leur vie en société. De ce point de vue, on ne peut que constater l'importance des facteurs culturels dans

les différences d'évolution de grandes aires de civilisation telles que l'Afrique subsaharienne, l'Islam occidental, l'Asie orientale ou l'Amérique latine. On peut penser que la capacité pour une société (ou seulement certains de ses membres) de mobiliser ce qui dans le patrimoine de ses représentations favorise ou au contraire défavorise les pratiques de l'accumulation joue, à contexte similaire, un rôle déterminant.

De l'autre côté, on va rencontrer au fond le même type de fondement de la vie en société, à travers des variations en apparence plus subtiles : conception de la protection sociale, du rôle de l'État, du statut de la monnaie, mais qui, en fait, renvoient à des valeurs différentes ou du moins à des équilibres différents entre des mêmes valeurs, liberté et égalité, individu et collectif, satisfaction immédiate et bien-être à long terme, consommations matérielles et appétits culturels. C'est ce qu'a montré de manière assez convaincante, me semble-t-il, l'exploration par Michel Albert du "modèle rhénan".

Dans les paramètres de différenciation du réseau économique mondial, il y a donc, pour l'essentiel, des données qui ressortissent à ce que l'on appelle externalités, c'est-à-dire des réalités qualitatives, souvent systémiques, qui échappent le plus souvent à la comptabilité économique et en tout cas à celle de l'entreprise. Les gradients qui permettent de situer un point du monde au sein de ce réseau mondialisé relèvent de ce qu'on pourrait appeler les *modes de développement*. On est obligé d'en passer par là pour comprendre la topogénèse, la production de lieux économiques différents. Si le politique reste plus que lacunaire à l'échelle mondiale, si la disposition en réseau de ces lieux empêche de parler d'une véritable totalité sociale, en revanche la notion de société civile, en ce qu'elle permet une certaine dispersion, un certain éclatement (c'est en général ainsi que fonctionnent les contre-pouvoirs non politiques) mais implique en même temps un niveau élevé de complexité me paraît adaptée pour résumer cette réalité.

Territoires pour la société-monde.

Quelles lectures tendanciennes du monde actuel peut-on proposer ? Un grand nombre, sans doute. Je me limiterai à un point : l'émergence contradictoire du politique à l'échelle mondiale. Je propose une hypothèse en deux mouvements :

- 1 /La constitution d'une société civile mondiale en réseau appelle inéluctablement l'institution complémentaire d'une société politique.

•2/Ces prémi-ces(-sses) engendrent une série de contradictions incarnées dans des tensions et des distorsions.

L'appel au politique.

Si l'on prend pour point de départ les difficultés de l'autorégulation du marché économique mondial actuel, il apparaît évident que l'appel au politique s'impose. Pas nécessairement pour mener une action volontariste de type keynésien. On peut penser que ce qui est nécessaire n'est pas tant d'intervenir dans le jeu que d'en modifier les règles. Il semble assez clair que l'existence d'un marché interétatique (ou interzone) des taux d'intérêt a par définition des effets ravageurs dès lors que la tendance est spontanément à la hausse. De même, le débat sur le "dumping social", qui ne peut porter sur la seule Communauté Européenne, pose le problème des "planchers sociaux". Il n'est pas nécessaire d'être social-démocrate ou dirigiste ou humaniste pour considérer qu'il peut être utile *d'orienter* l'ensemble des interactions entre agents économiques dans le sens des gains techniques de productivité et de l'accroissement du bien-être plutôt que vers une accentuation de l'intensité, de la durée et de la faible rémunération du travail. Mais là encore, dans un contexte de concurrence faiblement coopérative, les mouvements spontanés du marché peuvent être anti-régulateurs. On se trouve dans un cas de figure proche de l'"équilibre sous-optimal" de Nash. Cela illustre la différence, qu'on a insuffisamment mise en valeur dans la période de fièvre "dérégulatrice", entre la régulation *par* le marché et la régulation *du* marché lui-même, qui passe nécessairement par des logiques et des acteurs non économiques.

Parmi les dimensions extra-économiques de la régulation de l'économie, on rencontre celle de la politique. La valeur, c'est-à-dire le "taux de change" de chaque type de bien social est fixé par tous les autres. Par exemple, la monnaie constitue un élément, pas le seul, de constitution d'un capital sociologique. L'espace politique de délibération rend possible un débat permanent sur la matrice des taux de change : combien d'argent vaut la tranquillité des agriculteurs, combien de voix (en plus ou en moins selon les cas) vaut un kilomètre de TGV, combien d'augmentation d'impôts vaut une politique satisfaisante d'éducation ou de recherche...? Cela serait nécessaire à l'échelle mondiale. On s'en rend compte clairement dans le cas de l'environnement, bien particulièrement systémique, structuré par l'espace planétaire et des temps très long, particulièrement rebelle donc au calcul économique.

Se profile aussi un problème plus englobant encore, celui de la misère. L'affaiblissement des distances perçues, notamment grâce à l'effet de proximité dû aux médias, rend insatisfaisante les opérations purement caritatives qui ont marqué la période 1960-1989, de la première détente à la fin du communisme, du Congo belge et du Biafra à l'Éthiopie du *Band Aid*. D'où le problème de ce qu'on appelle la "conditionnalité légitime" : le passage de la charité à la solidarité suppose un minimum de projet commun, l'idée, même ténue, que ce n'est pas seulement par sursaut moral que j'accepte de donner plus que mon voisin mais, au moins pour partie, en fonction d'une vision large et partant plus efficace de mon propre intérêt. Pour aboutir à un tel résultat, il faudrait que ceux qui reçoivent participent du même état d'esprit et acceptent l'idée d'une cotisation, même minime, mais hautement symbolique. Or il se trouve que ceux qui auraient le plus besoin de l'aide des autres sont aujourd'hui ceux, qui en sont le plus éloignés culturellement, ceux qui partagent le moins le même modèle de développement, voire ceux pour qui l'idée même de société comme totalité productrice d'histoire ne fait pas sens.

Si la société civile mondiale a quelque existence, lui manque la dimension proprement politique de toute fondation sociale, celle, que développe Aristote dans la Politique, de l'acceptation de l'altérité comme moyen de réalisation d'une fin commune. Il serait faux de dire que les choses n'évoluent pas dans ce sens. Contrairement à une idée courante, on peut même dire que l'on observe une convergence des objectifs des sociétés grâce à la victoire du pragmatisme de *l'horizon* sur les apories de *l'utopie*. Il n'existe plus de véritable alternative à des modèles néo-occidentaux un peu moins dogmatiques dans leur expression, un peu moins violents dans leur application, mais qui par leurs valeurs-clé individu (singulier)/société (universel) constituent une machine de guerre plus efficace que jamais contre les systèmes communautaires. Alors que la matrice communiste, marquée par le religieux et par un possible décrochage avec le principe de réalité pouvait être vécu comme un compromis avec le holisme des sociétés du tiers-monde, le marché et la démocratie apparaissent comme tout autre chose que des idéologies creuses : ce sont des modèles durs, extrêmement déstabilisants et dont les logiques communautaires font les frais. La question est de savoir si dans un contexte économique parfois désespérant, dans un cadre de *straddling* culturel qui facilite davantage les décompositions que les recompositions, ces idéologies peuvent faire autre chose que détruire et engendrer des réactions de repli, certes vouées à l'échec, mais pour un temps contre-productives. Ce que l'on appelle le tiers-monde ne forme certainement pas un tout de ce point de vue. Une bonne partie de l'Amérique latine paraît sortir, au moins aussi vite que leur symétrique étatsunien. du contre-habitus

paranoïaque nationaliste-anti-impérialiste. Dans le cas de l'Asie orientale, les sociétés politiques nationales émergent lentement tant que les sociétés civiles semblent conserver du champ devant eux pour leur développement. Enfin, l'Afrique (à laquelle on pourrait adjoindre Haïti) est peut-être en train de montrer que, pour une fois, la mondialisation forcée de l'extérieur peut avoir des effets positifs : le courant démocratique résiste, s'organise, s'installe et des millions de citoyens des pays les plus pauvres du monde répondent à Jacques Chirac qu'ils ne se résolvent pas à ce que la démocratie soit pour eux un luxe inaccessible.

"Intérêts vitaux" et/ou "communauté internationale" ?

Dans son discours d'investiture le 20 janvier 1993, Bill Clinton a prononcé la phrase suivante : "Si nos intérêts vitaux sont menacés ou si la volonté et la conscience de la communauté internationale sont mises au défi, nous agirons, par des moyens pacifiques si c'est possible, par la force si c'est nécessaire." Il y a dans cette phrase toutes les ambiguïtés de la politique extérieure américaine mais aussi toutes les contradictions de l'émergence du politique. Ces contradictions s'expriment à la fois par des tensions et par des distorsions.

Tensions : La politique extérieure des Etats les plus puissants doit concilier éthique et défense de ses intérêts. On peut au moins imaginer que ce ne soit pas forcément impossible dans le principe, mais la culture de gouvernement, le fonctionnement des institutions, les demandes des citoyens ne vont pas forcément dans ce sens. Il y a là, sensible dans la phrase de Clinton, un double problème, celui de la nature du mobile (intérêts ou éthique) et celui de l'échelle de la réponse (nationale ou mondiale). En pratique, cela se traduit par des bricolages pas toujours élégants comme on le voit sur les grands dossiers : Irak, Palestine, Somalie, Bosnie. D'où les distorsions : Si George Bush avait été candidat à la présidence du monde, il eût probablement été réélu, mais voilà... La substance même de l'action internationale n'est pas stabilisée car d'une part il y a différents projets, plus ou moins explicités, de gouvernement planétaire (monarchie américaine, oligarchie du G7, aristocratie des Etats, lobbying des ONG, démocratie des citoyens,...) et que d'autre part chaque acteur doit en permanence se faire légitimer par sa société s'il veut intervenir sur la scène mondiale. De ce point de vue, les dictateurs, même s'ils ne font pas ce qu'ils veulent avec leur opinion publique, disposent d'une marge de manœuvre un peu plus grande que les dirigeants élus.

La situation indécise et fascinante que nous vivons est caractérisée par le fait que ce sont des acteurs politiques produits dans le cadre des États ou, au mieux (c'est le cas du secrétaire générale de l'ONU), d'une coopération interétatique sans cesse à reconstruire qui doivent s'employer à développer une action et à installer des institutions qui ne pourront que relativiser, donc affaiblir le pouvoir qu'ils ont chèrement conquis. Cette situation n'est pas absolument nouvelle, ni limitée à la seule échelle mondiale. On peut rencontrer des problèmes similaires dans l'Allemagne du XIXe siècle ou dans la Communauté Européenne actuelle. C'est même en général la thématique commune à toute innovation sociale d'envergure : la démocratie s'est faite grâce au clientélisme et la protection sociale est née au sein même du capitalisme sauvage... Dans notre cas, le trait spécifique se trouve probablement dans une réalité contradictoire : une société civile mondiale extrêmement dynamique et une absence profonde de canaux permettant de faire circuler les flux de représentation et de légitimation, dont l'essor produirait une société politique. C'est là que se situent les blocages pour le moment les plus solides.

Société-monde : nécessairement un territoire.

Un mot polysémique résume la réalité présente de la société-monde : *ponctuelle*. Points dans le temps, points dans l'espace. Un ensemble souvent discontinu d'actions à prétention universelle par les valeurs et par les champs d'application invoqués, mais toujours singulières, non reproductibles, presque à chaque fois miraculeuses dans leur mise en pratique.

Si la société civile peut à la rigueur se contenter d'un réseau, la société politique, elle, a besoin du territoire car lui seul possède *l'exhaustivité* qui garantit la mise en phase de tous les espaces concernés par les demandes et les réponses de la société à elle-même. Il faut bien distinguer un réseau même général mais fondamentalement saillant, lacunaire d'un territoire même limité mais prégnant, global. On peut par exemple concevoir des "interventions" de la "communauté internationale" dans quelques pays seulement, mais à condition que là au moins, la loi soit la même pour tous, qu'il n'y ait ni trou, ni fuite. Et l'on constate que la diffusion, notamment par contagion, d'un lieu vers un autre ne peut alors être refusée, sous peine d'invalider la visée universaliste du droit. La différence entre le droit international, qui occupe les espaces laissés vides par le droit des Etats et reste fondamentalement dans leur orbite intellectuelle, et l'esquisse de "droit mondial" (droits de l'homme, État de droit, démocratie) qui émerge est ici patente. Mais les exemples bosniaque et kurde prouvent que ce que l'on appelle l'"humanitaire", même assorti d'ingérence, demeure largement en-deçà de cette approche planétaire du droit. Il s'agit encore d'une action en réseau, confinée à un chapelet de lieux sur une poignée de thèmes pour une brassée d'instant. Toute différente serait l'application d'un "mandat" comme certains le proposent.

"Mandat" : nous voici renvoyés aux empires - et l'on parle volontiers en ce moment d'"appels d'empire" - avec de possibles bégaiements de l'histoire. Mais aujourd'hui, ce sont les "dominés" qui demandent à être intégrés dans un vaste ensemble, fût-il conçu et géré par d'autres. Ils ont compris, après cent cinquante ans de parenthèse structuraliste-culturaliste, que l'innovation procède du centre et qu'il est sans doute plus efficace d'obliger le "système" à s'ouvrir, de le prendre à ses propres mots universalistes que de s'user dans une illusoire déconnexion. Ce sera là en tout cas un enjeu du futur proche.